

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du jeudi 19 mai 2022 à 20h30**

Absent(e)s excusé(e)s : Pauline TREBOZ, Jean-Luc MAGNIN

Secrétaire de séance : Emilie VOLATIER

**Compte-rendu de la réunion du 7 avril 2022 :**

Adopté à l'unanimité

**Projet salle polyvalente :**

Une nouvelle présentation de l'aménagement de la salle des fêtes a été proposée au conseil municipal suite aux remarques des diverses associations et des conseillers.

Le projet répond aux attentes, il est adopté à l'unanimité.

Il reste la question du choix du chauffage, en effet, dans le cadre de la subvention « effilogis », il faut atteindre un niveau de performance de 60% d'économie sur l'énergie (chauffage, électricité...).

La proposition est la suivante :

- Chaufferie à granulés ou gaz

On constate une différence d'environ 19 000€ entre les deux systèmes, les granulés étant plus chers. Par contre, peut-être une plus grande stabilité dans le coût global de l'énergie dans le temps. Ce choix permettrait à la commune une diversification de ses énergies sur ses bâtiments.

**Classement dans le domaine public des parcelles constituant la voirie lotissement « les vergers » :**

Les parcelles qui constituent la voirie du lotissement « les vergers » sont classées dans le domaine public afin d'éviter les servitudes.

Adopté à l'unanimité.

**Avis dérogatoire :**

Monsieur et Madame Besson (habitant à Montpont) souhaite inscrire leur enfant à l'école de Varennes-Saint-Sauveur, la nourrice de leur fils habitant sur Varennes.

Avis favorable du Conseil Municipal

Monsieur et Madame Berthet habitent sur Varennes-Saint-Sauveur mais souhaitent inscrire leur enfant à l'école de Sainte Croix en Bresse. L'assistante maternelle qui garde leur fils est sur Sainte Croix avec leurs horaires décalés...les systèmes de garde proposés dans notre commune ne répondent pas à leurs besoins.

Avis favorable du Conseil Municipal

## **Fête patronale :**

Le 26/08 soir : bal des jeunes avec DJ (buvette tenue par le comité des fêtes) + manèges

Le 27/08 : après-midi : pétanque du foot – le soir animation dansante (musette et années 80) avec buvette

Le 28/08 : matin : brocante + marché des producteurs – après-midi jeux gratuits pour les enfants (structure gonfable, bubble foot, tir à l'arc)

Le midi : repas « rapide » de la Lyre

Animation avec des jeux collectifs par équipe sur inscription préalable (après-midi)

Soirée : apéritif de la commune + repas de la Lyre + feu d'artifice

Avis favorable du Conseil Municipal sur le choix des DJ.

Les associations et le conseil municipal vont être sollicités pour l'ensemble des animations.

## **Location de bureau :**

Lucile PACCOUD souhaite s'installer en tant que naturopathe, un bureau va lui être loué à la mairie.

Accord du Conseil Municipal

## **Composition du bureau de vote des élections législatives du 12 et 19 juin :**

### Dimanche 12 juin

#### **8h à 13h :**

- Claire RUDE
- François PERRIER
- Tony PIRAT
- Joan BOULEUX

#### **13h à 18h :**

- Camille LEQUERTIER
- Emilie VOLATIER
- Bernard PRELY
- Christophe TRONTIN

### Dimanche 19 juin

#### **8h à 13 h :**

- Karelle MICHEL
- Jean-Michel LONGIN
- Gilles NICOUD
- Marie DIMBERTON

#### **13h à 18h :**

- Dominique CHAMBON
- Jean-Luc MAGNIN
- Pauline TREBOZ
- François PERRIER

## Questions diverses :

- Casa Top Pizza : arrêt complet de leur activité de vente de pizzas à emporter
- Colis du «1<sup>er</sup> mai » : choix des différents produits à mettre dans le colis, la répartition pour la distribution des colis se fera lors du prochain conseil municipal
- Céline Vivant : emploi permanent à l'agence postale communale (22h/semaine) : accord du Conseil Municipal
- Accord à l'unanimité du conseil municipal pour la vente de la parcelle de 834m2 dans le lotissement du « Petit Moulin » appartenant à la commune à Monsieur Jean-Michel Morel
- Monsieur Christophe Gras se plaint des différents désagréments que l'ensemble des riverains subissent dans sa rue (bruit, voitures en sens interdit...) : un courrier va lui être adressé, nous allons demander aux gendarmes d'effectuer plus de contrôles dans le chemin de Varignolles.
- Un habitant de Varennes va effectuer une réservation de la parcelle n°4 au lotissement les vergers
- Réunion avec l'éducation nationale le 14 juin pour le projet de RPI
- Pour les ERP, contrôle de gaz et électricité sont obligatoires, l'APAVE est retenue à l'unanimité par le conseil municipal. Le portail, le tractopelle et la fourche du service technique seront confiés à Alain BESSONNAT.

Varennes Saint Sauveur, le 20 mai 2022



Le Maire

Jean-Michel LONGIN